N° 3185 — 3e Année — CINQ CENTIMES — Samedi 6 Mars 1897

L'ÉCHO DU NORD
DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION & ADMINISTRATION: ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon) — TOURCOING, rue VERTE 56

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50 — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs — Un an, 24 francs
L'abonnement continue sauf avis contraire.

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . 0 fr. 75
LOCALES . . . 1 fr. 00

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

LE PARTI LIBERAL

Au début de la période du ralliement, quand, du jour au lendemain, les cléricaux se découvrirent une soudaine ferveur pour cette République qu'ils avaient si opiniâtrement combattue pendant plus de vingt ans, ils s'intitulèrent tout simplement républicains. C'était la meilleure manière, selon eux, de jeter dans l'esprit des électeurs une confusion dont l'habileté de leur manœuvre consistait, précisément, à profiter.

Mais, les anciens républicains avant pris soin de se différencier de ces nouveaux-venus par des épithètes particulières, ceux-ci songèrent également à se distinguer par un qualicatif spécial.

Le *Figaro* osa proposer le nom de progressistes. L'impudence parut excessive et l'idée figaresque échoua.

On laissa finalement à chacun le soin de se choisir une épithète à sa convenance, et c'est ainsi que nous voyons les ralliés qualifiés tantôt du nom de républicains-conservateurs, tantôt du nom de républicains-catholiques, voire même exceptionnellement du nom de républicains-libéraux.

C'est ce dernier titre qu'ont adopté les cléricaux du Nord, du moins ceux qui ont pour organe la *Dépêche*, ou qui, plus vraisemblablement, en reçoivent les inspirations.

Républicains libéraux sont MM. Dansette, Loyer, Le Gavrian, Plichon, de Montalembert, Cochin, pour ne citer que les représentants les plus autorisés de ce nouveau parti. Républicain libéral, bien entendu, M. Raoul des Rotours, qui vient d'être élu député de Douai.

Il peut paraître étrange, et même choquant, de voir se parer de ce beau nom de libéraux les hommes d'un parti qui ne connut jamais la liberté que pour l'opprimer et l'écraser sous le poids de l'intolérance la plus sectaire et des plus implacables tyrannies.

Mais les cléricaux nous ont habitués à tant d'audace que rien n'étonne plus de leur part.

Jusqu'alors, c'étaient les républicains du centre gauche, les modérés du *Journal des Débats*, dont M. Barboux fut récemment, à Lille, l'éloquent porte-parole, qui revendiquaient le privilège du libéralisme, et que l'on désignait, d'ailleurs, comme « les libéraux », dans la terminologie politique.

En s'emparant audacieusement de leur titre, les habités de la *Dépêche* ont voulu, sans doute, rallier sous leur drapeau les républicains de cette nuance qui peuvent exister dans notre département, et dont l'on doyant et divers *Echo du Nord* était cen-é représenter, plus ou moins vaguement, jusqu'ici, les opinions.

Cette tactique s'est affirmée lors des dernières élections municipales de Lille, par l'alliance de la *Dépêche*, de l'*Echo*, de la *Croix* et de la *Vraie France*. On sait quels en furent les résultats.

On tenta de la renouveler à l'occasion des élections sénatoriales. Mais elle échoua piteusement devant l'union puissante de tout le parti républicain.

Sera-t-elle plus heureuse dans l'avenir?

Il ne se passe pas de semaine, sinon de jour, sans que la *Dépêche* nous répète sur tous les tons que la seulement est le salut — le salut de la République, car ces républicains d'hier s'en sont constitués, s'il faut les croire, les plus dévoués à défenseurs.

Il faut entrer dans le grand parti libéral, dont fait déjà partie le grand *Echo*, si nous ne voulons pas, à brève échéance, être la proie du cauchemar collectiviste.

C'est la perpétuelle antienne, la *Dépêche* raisonnant, sans doute, que pour propager une idée il faut la ressasser maintes et maintes fois sous les formes les plus diverses et les plus variées.

Notre confrère nous tue chaque matin, histoire de se faire la main, et quand nous l'assurons que nous nous trouvons pleins de vie et bien portants, il nous affirme obstinément qu'il n'en est rien, que nous sommes morts et bien morts, et que nous n'avons plus d'autres ressources que d'aller, à la suite de l'*Echo*, nous enterrer au sein du grand parti libéral.

Or, ça, qu'est ce fameux grand parti libéral dont on nous rebat les oreilles? Comment est-il constitué, et de quels éléments? Quel est son programme? Quelles sont ses aspirations?

C'est ce que la *Dépêche* devrait bien prendre la peine de nous indiquer.

Il comprend, nous le savons, les cléricaux en pour sceptiques de la *Dépêche*, les catholiques sectaires de la *Vraie France*, les énergumènes de la *Croix*, et les volontaires de l'*Echo du Nord*. Ajoutons, si l'on veut, les démocrates-chrétiens du *Peuple*, bien que ceux-ci manifestent, depuis quelque temps, des tendances séparatistes qui s'accusent chaque jour davantage.

Et, à ces éléments hétérogènes, les tacticiens du parti clérical voudraient ajouter les républicains modérés, les « opportunistes », ou du moins ceux qui, sous la crainte du collectivisme, seraient assez faibles pour se laisser entraîner.

Mais, à supposer cette grande pensée réalisée, quels résultats les cléricaux espèrent-ils donc en retirer? Quelle œuvre féconde croient-ils pouvoir accomplir avec des forces aussi disparates, se contrariant et s'annihilant les unes les autres?

A-t-on oublié en quels termes, il y a quelques mois à peine, à la veille des élections sénatoriales, la *Dépêche* stigmatisait les sentiments anti-démocratiques des libéraux de l'*Echo du Nord*?

Et, hier même, le *Peuple* ne reprochait-il pas aux hommes de la *Dépêche* leur « négation de tout programme? »

Sans programme, sans principes, sans idées généreuses, sans doctrine féconde, le prétendu grand parti libéral se donne uniquement pour but la lutte contre le collectivisme.

Eh! bien, sur ce terrain même, il restera impuissant. Car on ne peut en même temps favoriser le collectivisme et le combattre. On ne peut être les alliés des révolutionnaires la veille et leurs adversaires le lendemain, les repousser au Nord et leur tendre la main dans le Midi.

« Vos amis et vous, disait un jour M. Jules Guesde à M. l'abbé Lemire, du haut de la tribune de la Chambre, vous êtes les sergents de recrutement du socialisme. »

Et il suffit de voir l'attitude des démocrates-chrétiens dans le Nord, et surtout en Belgique, pour se convaincre que loin d'être susceptibles d'arrêter le mouvement socialiste, les cléricaux en seront, comme ils l'ont été déjà jusqu'ici, les plus puissants auxiliaires.

Georges ROBERT.

Echos et Nouvelles

Hier ont été vendus les trois bœufs du carnaval « Champignol, Don Juan et Mesnidor ». « Champignol », pesant, 1.140 kilos, a été vendu 1.400 fr. « Mesnidor », qui ne pesait que 1.009 kil., a été vendu 1.330 fr. Enfin « Don Juan », dont le poids était de 1.300 kilos, a été adjugé, au prix de 2.025 francs, à Marguery, le restaurateur.

Le prince d'Oldenbourg, oncle du Tzar, vient de faire construire une roulotte confortablement aménagée, dans laquelle il se propose de parcourir le Caucase.

A Berlin, pendant la semaine de la Noël, le *Lokal Anzeiger*, le grande feuille d'annonces la plus importante en un seul jour 264.000 marcks! La *Gazette de Voss* a trente deux pages d'annonces rapportant 110.000 marcks.

Un lord anglais, pair, célibataire, prélevant le public qui se montrait indécent à les dîners, à condition qu'on le paie 5d fr. 50, à des bals, au prix de 131 fr. 25, à des obsèques ou à des noces, au prix de 262 fr. 50!

On construit actuellement à Providence (Etats-Unis) un vaisseau électrique d'200 pieds de longueur. L'inventeur, M. Pinnton, espère atteindre le chiffre fantastique de 40 nœuds à l'heure!

Les restaurations d'œuvres d'art

L'administration des Beaux-Arts a fait signer par M. Rambaud une circulaire aux préfets relative à la restauration des œuvres d'art placées en dépôt par l'Etat dans les monuments départementaux, et dont beaucoup ont etc réparées d'*office* d'une manière défectueuse.

Les adjudications devront être ouvertes que l'Etat se réserve le droit exclusif de faire procéder à la restauration de ces ouvrages.

Toutes les fois qu'un tableau ou quelque statue semblera exiger une réparation, le trésorier en sera, sur la demande du conservateur, à signaler le fait à l'autorité supérieure.

Quant aux œuvres qui sont propriété communale, la direction des Beaux-Arts se mettra à la disposition des municipalités qui s'adresseront à elle pour des réparations délicates qu'elles n'imaginaient de ne pouvoir mener à bonne fin.

Une bagarre à Nîmes

Nîmes, 4 mars. — Dans la nuit de mardi à mercredi, une bagarre qui s'est produite entre agents de police, militaires et civils, rue Fléchier, a mis en émoi les habitants du quartier du boulevard de la République; vers minuit, un soldat alpin, en état d'ivresse manifeste, faisant un tapage infernal et occasionnant un grand rassemblement, attira l'attention des agents, qui l'emmènent au poste; pendant le trajet, certains individus, pour dégager le militaire, tombèrent à bras raccourci sur les agents de la force publique; ces derniers se virent dans la nécessité de dégainer pour pouvoir conduire au poste le soldat alpin.

A peine était il au violon, que le nommé Marcel Fleury, âgé de vingt et un ans, canonnier au 26e d'artillerie, engagé à la foule à prendre le poste d'assaut. Un certain nombre d'individus, excités par cet artilleur qui, sa baionnette à la main, s'était élancé le premier dans le poste, brisèrent les vitres à coups de pierre.

Les agents, déjà maltraités, voyant qu'ils auraient le dessous, sortirent par la porte de derrière du poste, pour aller chercher du renfort.

Pendant ce temps, la foule pénétra dans le corps de garde, brisa portes et fenêtres, brûla les registres de la police et fit évader le soldat alpin.

A retour des agents, tout le monde avait disparu.

Des recherches faites immédiatement amenèrent l'arrestation, dans la rue des Saintes-Maries de l'artilleur Fleury, principal auteur de la bagarre, qui fut conduit, bien qu'il opposât une vive résistance aux agents, au poste de police de la mairie.

Plusieurs agents, dans cette bagarre, ont reçu de graves blessures et l'autorité militaire, avisée, a fait conduire sous bonne escorte à la prison militaire le canonnier Fleury, qui sera traduit devant le conseil de guerre; l'enquête se poursuit activement pour découvrir les auteurs coupables.

AU JOUR LE JOUR

Bertillonnages Lillois

L'être d'orgueil qui, suivant, la très juste expression de son avocat, Me Dubois, vit en Tilboy l'acquitté de Douai, a tout particulièrement souffert dans sa prison de ces formalités de mensuration, dites de ses *bertillonnages* comme les appellent drôlement entre eux les vieux chevaux de retour des Cours d'Assises. Certes, il n'est pas toujours plaisant de se voir dans le simple costume d'Adam ou quelque chose d'à peu près comme cela, dûment mesuré sur toutes les coutures depuis le lobe d'oreille jusqu'à l'orteil du pied et le contact du compas d'épaisseur, vous donne un avant goût du froid baiser de la Veuve. Un de nos confrères condamné à trente jours de geôle pour un délit de presse très banal, nous racontait qu'au moment où il s'asseyait sur le tabouret d'angoisse, son mollet était très nettement dédoublé et que des yeux il avait cherché M. Deibler et son grand couteau. Car nul n'échappe au service anthropométrique: innocents ou coupables passent à la toise du fait même qu'ils sont détenus. C'est le pont d'Avignon des prisons et le lendemain même de votre arrestation, il vous faut dépouiller le vieil homme et vous montrer à nu sous toutes les faces. La liberté individuelle y trouve-t-elle son compte: c'est là une grave question qui sera discutée prochainement à la Chambre.

Un magistrat avec qui je causais de cette interpellation me faisait observer non sans raison que la liberté individuelle était peu compromise par la mensuration et que l'anthropométrie pouvait même rendre parfois au détenu innocent de signalés services pour l'avenir. « Supposez, nous disait-il, cet homme sortant de prison après avoir été mensuré. Il est exposé tout comme chacun de nous à ce qu'un individu quelconque commette sous son nom un délit: sa fiche de mensuration fera reconnaître immédiatement l'erreur. » Et à l'appui de son dire, il me citait le cas d'un individu arrêté récemment à Roubaix comme coutumace: le service anthropométrique lillois établit aussitôt qu'il n'y avait rien de commun entre cet homme et celui que le tribunal d'Epernay poursuivait. Il fut relâché aussitôt, et il y a quelque chance pour que ce service anthropométrique ne cherche pas querelle à M. Bertillon.

Cette opinion consultation juridique n'ayant pas un goût, je me dirigeais sers la prison où je me promettais de me documenter sur le service anthropométrique lillois. Vite, il fallut en rabattre et je reconnus la vérité du proverbe: fermé comme une porte de prison.

Le plus aimable des gardiens chefs M. Classe me fit mille et mille politesses, mais me mit très poliment, comme c'était son devoir, à la porte.

Et je me retrouvais Gros-Jean comme devant avec l'espérance d'obtenir du directeur par le gardien que la préfecture me fournirait tous les Sésames de la terre.

En effet, quelques jours plus tard, après avoir promis sur l'honneur de taire les noms de tous les nouveaux prisonnier, passés et futurs, je recevais mon autorisation ainsi libellée: « le Préfet du Nord autorise M. G.-D. Jeandouzy, rédacteur au *Progrès du Nord*, à visiter la prison de Lille pour se renseigner sur le fonctionnement du service anthropométrique. Cette fois j'étais dans la place et mes heures plus tard je pus franchissais les lourdes grilles cherchant du regard la paille humide des cachots.

M. Classe m'apprit alors, n'ayant plus aucune raison d'être muet, que le service chez M. Bertillon fonctionnait à Lille depuis 1896. Sauf quelques modifications dans le détail, à cette époque l'anthropométrie fonctionnait dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui et chaque année apportait son contingent de trois mille mensurés ou *bertillés*. En effet, lorsque des détenus habitués de la prison reviennent dans leurs anciennes amours, on se contente de réviser leurs fiches. Toujours devisant sur ce service qui lui est cher et auquel, en collaboration avec M. Harand, le grand manitou de l'anthropométrie, il a apporté d'excellentes améliorations, nous arrivons au *portrait* qui est le dernier mot de l'anthropométrie. Derrière les grilles à parlotte, où à travers des mailles de fer, s'échangent les confidences entre prisonniers et parents de détenus, les appareils sont suspendus au mur.

Voici l'équerre qui sert à fixer la hauteur de la toise, le compas d'épaisseur pour la mensuration de la tête, les compas à glissière pour l'oreille, le médius et la coudée. Voici enfin les toises verticales et horizontales accrochées au mur comme des tableaux d'école.

Une table et quelques tabouets complètent cet mobilier de la mensuration. Mon oeil saisit par une verrière, une innovation de M. Classe, nous dit à l'oreille M. Harand.

Une idée bizarre me passe par le cerveau: si je peux bien mesurer! Réflexion faite, je me contente d'une mensuration de prisonnier. On fait venir un gas solide, à face honnête homme, qui met tous voiles dehors et la mensuration commence.

Tour à tour notre mensuré tend le bras, le pied, tous les membres nécessaires, tour à tour assis ou debout il se prête cônpiaisamment à la formalité tandis que les compas d'épaisseur et à glissière fonctionnent rapidement. Et M. Harand, de sa voix claire et sûre, dicte au secrétaire-prisonnier qui voisine avec moi sur la table les indications précises que je note au vol, à condition toutefois de taire le nom: Taille 630; Envergure 610; Buste 915; Longueur de la tête 194; largeur de la tête 158; Oreille droite longueur 67; Oreille droite largeur 33; pied gauche 261; Auriculaire gauche 89; Coudée gauche 528. Cicatrice demi-ronde sur bras gauche, ride frontale unique.

Comme cela vous change tout de même du signalement banal et dangereux d'autrefois, front moyen, nez moyen, signalement omnibus qui faisait le désespoir des bons gendarmes rencontrant tous les dix mètres un individu qui répondait à leur signalement. Ces mesures sont tellement précises qu'en quelques minutes de temps elles permettent par voie d'élimination de reconnaître à coup sûr, malgré les déguisements du détenu, s'il a déjà été arrêté.

M. Harand m'en donné la preuve immédiate. Une armoire est là à la portée de sa main contenant 84 boites avec le signalement de tous les détenus depuis 1892. Des inscriptions courent horizontalement avec ces mots: Petite, moyenne, et grande largeur de tête et verticalement avec ces mots: Petite, moyenne et grande longueur de tête. Chaque boite porte les indications suivantes: I. Longueur de la tête — II. Largeur de la tete — III. Pieds — IV. Médius — V. Coudée. Prenons une boite au hasard; nous y lisons: Longueur de la tête, 195 à X — Largeur de la tête, 158 à X — Pieds, de X à 261 — Médius, de X à 111 — Coudées de X à 189, de 190 à 194, de 195 à X, etc., etc.

M. Harand choisit une fiche qui porte 194 comme longueur de tête. Les grandes longueurs sont dans la deuxième série. Comme la fiche indique 158 comme longueur de tête et fait par conséquent partie des grandes largeurs, M. Harand se trouve en présence de neuf cases seulement.

Continuant sa sélection par voie d'élimination le gar lien constate que les indications donnent comme mesure de pied 261. Ce pied se trouvera parmi les moyens qui vont de 258 à 267. Il reste trois cases à examiner.

Enfin le médius petit (110) réduit à une seule case la recherche de M. Harand qui nous met sous les yeux une fiche similaire.

Et comme nous restons un peu surpris devant la rapidité de l'opération M. Harand ajoute modestement; « C'est une affaire d'habitude et d'ordre voilà tout. »

Nos collègues parisiens qui ont à sélectionner toutes les mensurations des prisons de France apportent dans leur travail la même vitesse. Seulement pour faciliter leurs opérations nous leur envoyons des renseignements très précis sur les pignents des yeux. Dans le volume de M. Bertillon vous pouvez lire tout un chapitre consacré aux couleurs des yeux. »

M. Clausse, qui a suivi notre conversation, met alors à ma disposition la biblio bertillonnée où sont données les instructions signalétique sur la manière demesurer. Grâce à ce petit volume, les gens du monde peuvent prendre leurs mesures eux-mêmes tout comme s'il s'agissait de commander à un tailleur la jaquette ou le redingote. Barcorem jeu de société qui dans certains cas ne manquerait pas de charme.

Malheureusement la loi est formelle, la mensuration n'est pas appliquée aux femmes. Le service anthropométrique s'incline devant le beau sexe et passe outre. La gardienne anthropométrique pour dames n'existe pas et M. Bertillon n'a pas osé généraliser sa méthode. Où diable la galanterie française va-t-elle se nicher?

G.-D. JEANDOUZY.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique Spécial

Par suite de la tempête les communications téléphoniques et télégraphiques avec Paris sont presque complètement interrompues. Les rares fils qui continuent à fonctionner sont tellement surchargés que les informations de nos correspondants ne nous arrivent qu'avec une extrême lenteur.

LA GUERRE en Crète

UN INCIDENT A LA CANÉE

La Canée, 4 mars. — Un incident grave s'est passé hier après-midi au palais.

Le gouverneur déclara le matin aux consuls qu'il était impossible de payer la gendarmerie turque faute de 65.000 piastres sur 120.000 qui étaient nécessaires; et il demanda à emprunter à la Caisse consulaire, organisée après les événements de mai dernier, à l'aide d'un droit d'importation de 3 0[0 pour payer des indemnités aux victimes.

Les consuls firent sur le point de prêter, mais ils apprirent qu'il y avait dans les caisses du gouvernement leur 120.000 piastres, plus 60.000 piastres reçues hier de Candie.

Le gouverneur lassait le recommencer.

Les consuls ont conseillé le paiement immédiat. La gendarmerie a touché trois mois de solde.

La Canée, 4 mars. — Une vive agitation règne aujourd'hui à la Canée. La population musulmane est très excitée.

Les débarquements mixtes ont été renforcés.

Trois steamers grecs ont réussi à débarquer en Crète une cargaison de vivres et de munitions.

De nombreuses manifestations francophiles ont eu lieu cette nuit à l'occasion de l'arrivée de quelques étudiants français.

Sanglants exploits de Musulmans EN SERBIE

Belgrade, 4 mars. — Dans plusieurs localités de la Vieille-Serbie, on vient de livrer, ces jours derniers, à des actes agressifs contre la population chrétienne, et il s'est produit des scènes sanglantes.

Les Turcs ont massacré sur une route, près de Prilep, un prêtre et deux paysans.

Des Arnautes en armes ont attaqué, près de Telofo, une nièce serbe; ils ont tué 17 personnes et en ont blessé 21 grièvement.

Les dépêches du métropolite d'Athènes

Athènes, 4 mars. — Le métropolite d'Athènes, M. Procopius, vient d'adresser la dépêche suivante au président du Saint-Synode, M. Palladius, métropolite de St-Pétersbourg:

« J'invoque les vœux de l'Eglise russe en faveur de nos frères crétois combattant pour leur foi et leur salut.

» PROCOPIUS. »

Une autre dépêche à l'archevêque de Cantorbery est ainsi conçue:

« Au nom de Jesus-Christ, j'élève la voix en faveur du salut et de la liberté de mes frères « crétois cruellement opprimés.

» PROCOPIUS. »

Plusieurs manifestations parcourent la ville avec des drapeaux, aux cris de: « Vive l'union de la Crète! »

Préparatifs de Mobilisation D'ESCADRE

Paris, 4 mars. — Dans l'éventualité d'un refus par la Grèce d'obtempérer à la note impérative des puissances, on prépare au ministère de la marine l'ordre de mobiliser, le cas échéant, l'escadre de réserve pour l'envoyer dans le Levant, où, complétée avec les navires déjà réunis en Crète, elle constituerait une force respectable.

La lettre de service qui investirait le vice-amiral Humann du commandement en chef est prête à être soumise à la signature présidentielle.

Dépêche identique des amiraux

La Canée, 4 mars. — Les amiraux et commandants des six puissances ont décidé d'envoyer à leurs ministres cette dépêche identique:

Les amiraux, à la lecture des lettres qui leur sont envoyées par le commodore grec et d'après les nouvelles d'Europe, pensent qu'on ne fait qu'égarer l'opinion publique en Europe et surtout à Athènes, en les représentant comme protégeant les Turcs contre les Grecs.

Ils espèrent que cette dépêche identique fixera l'opinion publique. Ils déclarent avoir toujour agi pour évit-r une effusion de sang sans favoriser les Turcs plus que les insurgés.

Ils veulent surtout faire savoir que toutes leurs décisions ont été prises à l'unanimité et ils espèrent que leur entente parfaite permettra à leurs gouvernements de bien fixer l'opinion.

Signé: Amiral POTTIER.

Les HOSTILITÉS IMMINENTES

Athènes, 4 mars. — Il ne saurait plus être à l'heure qu'il est question d'ab-lication. Une pareille résolution de la part du roi serait considérée comme une trahison et provoquerait une révolution.

En dehors même des troupes régulières, des bandes de volontaires partent pour les frontières avec l'intention de porter le théâtre de la guerre dans l'intérieur des terres.

On croit même que les hostilités seront commencées avant la déclaration de guerre.

Conseil de Cabinet

Paris, 4 mars. — Les ministres se sont réunis ce matin au ministère de l'agriculture, sous la présidence de M. Méline.

Les affaires de Crète

M. Bandoux a entretenu le conseil des affaires de Crète; il a rendu compte de la démarche simultanée, faite à Athènes et à Constantinople, par les ambassadeurs et les ministres de toutes les puissances.

Le Lazaret du Frioul

Le Conseil a décidé de déposer aujourd'hui même, sur le bureau de la Chambre, une demande de crédit de 150.000 fr. afin de pouvoir compléter l'installation sanitaire du Frioul.

SÉNAT

La séance est ouverte à 2 heures 14 sous la présidence de M. Loubet, président

Le Budget de 1897

Le Sénat aborde la discussion du budget des dépenses pour 1897.

On commence par le budget du ministère des finances.

Les 43 premiers chapitres sont adoptés avec les chiffres proposés par la commission des finances.

Le chapitre 44 concerne les allocations supplémentaires aux officiers, sous officiers, etc.

La commission des finances propose que le chiffre voté par la Chambre soit abaissé d'un million.

M. Baduel demande la rétablissement du chapitre à 1 million voté par la Chambre.

L'amendement combattu par le rapporteur et par le ministre des finances, est rejeté par 134 voix contre 118.

Les autres chapitres sont adoptés ainsi que le budget des dépenses ordinaires.

La séance est levée à 6 heures 45 et renvoyée à demain.

La Chambre

Séance du 4 mars 1897

Avant séance

Interpellation sur la marine

M. Lockroy a avisé M. Méline, président du conseil, de son intention de lui adresser une interpellation sur l'état de la marine française, aussitôt que les affaires de Crète seront terminées.

Les bureaux de placement

La Chambre reprendra vendredi la discussion des propositions de loi relatives aux bureaux de placement.

On sait que trois propositions sont en présence: celle de M. Coutant, portant suppression pure et simple des bureaux de placement; celle de M. Meunier, organisant le bureau gratuit et celle de M. Georges Berry, portant suppression des bureaux de placement par voie d'extinction, dans le délai de cinq ans.

Cette dernière proposition a été acceptée par la commission du travail, qui la défendra devant la Chambre.

D'après nos renseignements, le gouvernement repoussera et la proposition de M. Coutant et celle de M. Georges Berry, et se prononcera pour le fond du système préconisé par M. Meunier: mais si la Chambre se range à son avis, il lui demandera certaines modifications de détail.

La Séance

La séance est ouverte à 2 heures 30, sous la présidence de M. Henri Brisson, président.

Les tribunes publiques sont combles. L'animation est des plus grandes dans la salle.

L'ÉLECTION DE BREST

Au milieu d'un vif mouvement de curiosité, M. l'abbé Gayraud monte à la tribune pour défendre son élection.

Discours de M. l'abbé Gayraud

M. Gayraud. — Messieurs, je ne crois pas être le premier ecclésiastique élu à Brest. Avant moi, Mgr Freppel et Mgr d'Hulst ont été élus avec l'appui du clergé. Pourquoi donc, seule, mon élection a-t-elle attaquée?

Est-ce parce que Mgr Freppel était évêque et que je ne le suis pas? (Rires à gauche). Est-ce parce que Mgr d'Hulst appartenait à la noblesse, alors que je ne suis, moi, qu'un simple fils d'ouvrier? (Nouveaux bruit. Protestations à droite).

Serait ce vrai parce que je me suis présenté comme républicain (hilarité sur un grand nombre de bancs à gauche), alors que mon adversaire est un monarchiste orléaniste?

De quoi s'agit-il, en définitive? Il s'agit de savoir si le représentant de Brest, comme ses prédécesseurs, est un pas de savoir si je représente telles ou telles idées, tel ou tel programme. (Murmures à gauche.)

Or, le bureau de la Chambre a en tous les moyens possibles d'investigations pour s'assurer que rien n'a entaché la matérialité de l'élection.

Du reste, si le bureau, ni la sous-commission n'ont jugé rien à critiquer.

M. Isambert. — M. Gayraud n'a pas demandé personnellement à être entendu. (Rires ironiques au centre).

M. l'abbé Gayraud. — Les conclusions du bureau se sont basées que sur des motifs dérogeant à la matérialité des résultats proclamés, on se sonne d'avoir été le candidat du Pape et de la curie romaine.

On aurait défendu ma candidature en se servant de l'autorité du Souverain Pontife. Enfin, le clergé de la 3e circonscription de Brest aurait commis des châtiment cernals ceux qui ne voteraient pas pour moi. (Rires à gauche).

On nous fait le spectacle d'une terrifiante mobilisation de l'arrière noire.

Ce n'est pourtant pas la première fois que le clergé s'occupe de la 3e circonscription de Brest. Est ce que son ingérence n'a pas été plus grande en faveur de mes prédécesseurs, de Mgr d'Hulst, par exemple, qu'en ma faveur? (Bruit prolongé à droite).

M. le marquis de la Rochejaquelein. — Allons donc!

La gauche accueille les protestations de la droite par des applaudissements ironiques.

M. l'abbé Gayraud. — Il est vrai que c'est la première fois que la droite s'occupe de la désignation d'un républicain dans cette circonscription. (Exclamations à droite et bruit à gauche).

Il n'y a en dehors aucune protestation des républicains. Les protestations qui se sont produites contre l'ingérence cléricale émanent de monarchistes.

Je mentions que M. Isambert ait appuyé ses conclusions sur de pareilles considérations.

M. le comte de Bernis. — Ce n'est pas faiteur pour M. Isambert. (Rires).

M. l'abbé Gayraud. — D'abord, il est faux de dire que j'ai imposé ma candidature. Celle-ci a été choisie à Lannion, dans une réunion où, sur 800 électeurs, il y avait à peine 40 prêtres. Ce n'est donc pas le clergé qui a lancé ma candidature.

M. Hubbard. — Relisez donc votre lettre au P. Charmetant.

M. Gayraud. — Dans cette lettre, je parlais de l'appel qu'on avait adressé, mais je n'ai Gif'acte du candidat qu'après la réunion de Lannion, où il y avait, je le répète, 700 laïcs.

Il me semble que les républicains de la Chambre devraient se réunir de voir les séminaristes aider à l'élection d'un républicain, et que ceux-ci recommandaient comme le candidat du peuple. (Protestations diverses.)

Eh oui, messieurs, je sors du peuple et j'en connais les besoins. (Interrupt-ons).

Un certain nombre de sénateurs sont dans l'hémicycle et en raison de leurs opinions anticléricales, suivent avec intérêt ce discours qui finit cependant par paraître déjà un peu long.

Comme M. Gayraud cite l'opinion d'un républicain célèbre qui en 1858 dans les *Débats* (c'est de Prévost-Paradol qu'il s'agit) accorde au clergé le droit de descendre dans l'arène politique.

— Pas-ou déluge, lui crie M. de Bernis.

Une voix. — Ce n'était pas un républicain.

M. l'abbé Gayraud. — Si, en 1858, il n'était pas encore parvenu sur son Indo-Chine. (Rires au centre et à droite.)

L'orateur reporte ensuite à la Chambre les controversiques que provoquèrent les prédications sur lesquelles la commission a établi les conclusions du rapport.

Puis il rappelle la campagne menée depuis un mois et demi contre lui et comme plus loin il est question d'idées d'un ordre. M. Albert Mérin: « Les royalistes ont donc toujours la bonnet-ménin. »

Et la lecture des documents continue. Il y a surtout cette réponse du pape que l'orateur nie énergiquement ne lui reconnaissant pas d'ailleurs le droit de se mêler de ses luttes électorales, opinion que la gauche et le centre approuvent de leurs applaudissements.

Jamais, assurè-t-il, le pape ne l'a désigné pour son candidat. On parle d'une lettre du chambellan intime de Sa Sainteté. Or, ce titre n'existe pas. (Rires).

S'il s'est présenté comme républicain il n'a accepté pas comme tel, les indications générales du souverain pontife au clergé de France, mais ces instructions n'ont elles pas été provoquées par le gouvernement français (Ah! ah!).

En 1885 le président Grévy déjà écrivait au Pape au sujet du libéralisme que celui-ci pourrait avoir pour ses ennemis politiques.

Les rallies applaudissent longuement. La gauche pirouette.

M. Ayraud. — Voilà le langage d'un homme d'Etat (Exclamations à gauche).

En réalité continue l'abbé Gayraud, on demande l'enquête pour que je sois républicain.

Le *Dépêche* de Brest m'accuse d'idéal et anticlérical n'accepte pas recommandé la candidature de M. le comte de Blois, monarchiste? (Rires et applaudissements au centre et à droite.)

Et l'orateur lit des extraits du journal. Pour conclure, il insiste sur la recommandation de la justice de la République et de la démocratie qu'il n'est pas venu du Palais-Bourbon en qualité de prêtre mais en qualité de Français.

Comme M. Grenier applaudit si bruyamment que tout le monde se tourne vers lui. »

Je remercie, dit **M. Gayraud.** M. le docteur Grenier de soutenir ainsi ma candidature. Il prouve qu'il n'y a ni prêtre ni mandinaux, mais des citoyens français. (Très bien).

Discours de M. Isambert

M. Isambert a la parole et défend sa demande d'enquête.

Il se plaint que l'abbé Gayraud n'ait pas manifesté le désir d'être entendu par le bureau. (Rumeurs).

Plusieurs voix. — C'est à vous de convoquer.

Puis après l'être plaint de n'avoir pas eu communication des autres protestations, **M. Isambert** expose toutes les raisons qui ont motivé les conclusions du rapport.

Il vient défendre l'indépendance de la Société civile et en présence des nouvelles déclarations de M. Gayraud, il ne peut qu'approuver cet absolutisme nécessaire (Applaudissements à gauche).

Discours de M. de Ramel

M. de Ramel laissant de côté les personnalités, se consère que l'ingérence du clergé, ce qu'il blâme absolument, et l'intervention des ecclésiastiques contre la Constitution et affirme la nécessité de défendre l'indépendance du clergé et d'assurer la liberté politique.